



Formation Spécialisée Ministérielle

Paris, le 18 juin 2026

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le contexte géopolitique actuel est particulièrement préoccupant. Chaque jour, il nous renvoie des images, des témoignages et des situations dramatiques dont l'humanité, malheureusement, a le secret. Les agents du ministère des Armées subissent également les conséquences de cette crise mondiale. La qualité de vie et les conditions de travail sont affectées au quotidien pour l'ensemble des personnels.

Le pouvoir d'achat continue de se dégrader et les rémunérations peinent à suivre l'évolution du coût de la vie. Ainsi, 862 000 agents publics vont bénéficier d'une indemnité différentielle destinée à compenser l'écart avec le SMIC. Ce contexte constitue le cadre dans lequel nous abordons aujourd'hui les questions de santé et de sécurité au travail au sein du ministère des Armées.

L'UNSA Défense estime indispensable de maintenir une vigilance constante en matière de prévention des risques professionnels. Cette exigence nous conduit à nous interroger sur la place accordée à ces sujets dans les travaux de cette instance.

Depuis le début de l'année 2026, nous constatons une diminution significative du nombre de réunions de travail. Par ailleurs, la cartographie des formations spécialisées, qui devait être revue à l'issue des prochaines élections, n'a pas été élaborée selon la méthode qui avait prévalu en 2022. Cette situation est surprenante au regard du travail particulièrement rigoureux qui avait alors été mené afin de rapprocher les questions de santé et de sécurité au travail au plus près des agents.

Le paradigme semble aujourd'hui évoluer vers une réduction du nombre d'instances, ou plutôt de nombre de réunions. Nous espérons que cette évolution ne se fera au détriment d'aucun agent. Il convient de rappeler la diversité et la multiplicité des risques auxquels sont exposés les personnels du ministère des Armées. Peu d'administrations connaissent une telle variété d'expositions professionnelles ; il est donc indispensable d'en tenir pleinement compte dans le pilotage de la politique de santé et de sécurité au travail.

L'UNSA Défense s'interroge également sur les conséquences organisationnelles de certains regroupements de formations spécialisées. Au-delà des difficultés que pourrait rencontrer l'administration pour assurer leur fonctionnement, ces regroupements risquent d'accroître la charge de travail des chargés de prévention des risques professionnels concernés ainsi que leurs équipes. L'UNSA Défense demande qu'une attention particulière soit portée à ces situations.

Les données chiffrées transmises pour, de cette FS ministérielle, confirment la nécessité de maintenir un haut niveau de vigilance en matière de santé et de sécurité au travail. Les violences





sexistes et sexuelles progressent, tout comme les accidents du travail. Le relâchement de la vigilance, ou le manque d'intérêt porté à ces questions, produit des conséquences immédiates. Ce sont des moyens dont ont besoin les acteurs de la prévention, du temps. Stop aux CPRP avec des quotités de temps ridiculement basses, c'est un métier à part entière pas un passe-temps...

À ce titre, l'UNSA Défense souhaiterait connaître le nombre d'enquêtes menées par les formations spécialisées à la suite d'accidents du travail ou de déclarations de maladies professionnelles. Ces enquêtes constituent en effet un levier essentiel de la politique de prévention des risques professionnels.

Chercher à éviter la reconnaissance d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ne saurait constituer une réponse satisfaisante. L'enquête, ainsi que les moyens mobilisés pour la conduire et mettre en œuvre les mesures de prévention qui en découlent, demeure un outil reconnu et efficace dans le monde du travail. Sans prétendre être l'unique solution, elle participe pleinement à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels.

Comment dérouler des orientations futures sans tirer des conséquences du bilan 2022-2025 ? Pour l'UNSA Défense il apparaît nécessaire, à minima, qu'une analyse sectorielle soit menée pour comprendre ce qui a fonctionné ou échoué pour notre ministère. Le dialogue social, la prévention primaire, la QVT et la lutte contre la désinsertion professionnelle sont relégués au second plan, sans renforcement des acteurs clés de la prévention.

Pour terminer cette déclaration l'UNSA Défense se contentera de citer Sun Tzu et sa dimension stratégique indirecte : « Traite tes soldats comme tu traiterais ton fils bien-aimé. ».

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs, l'UNSA Défense vous remercie pour votre écoute attentive et pour les réponses qui seront apportées à cette déclaration liminaire.

